

Plan du secteur de vente à télécharger sur le site

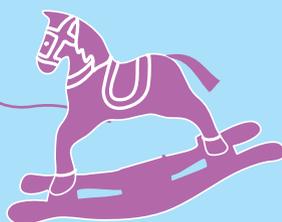
WWW.VIDEGRENIERTAMTAM.COM

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H**

**6^{ÈME} VIDE
GRENIER
TAM TAM
COLONIE
CHEZ L'HABITANT**

**160
vendeurs
vous accueillent
en rez-de jardin
ou impasses
privées.
Quartier
La Colonie**

VOIR LES DÉTAILS AU DOS



Plan du secteur de vente à télécharger sur le site

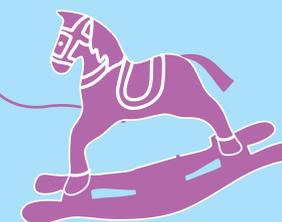
WWW.VIDEGRENIERTAMTAM.COM

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H**

**6^{ÈME} VIDE
GRENIER
TAM TAM
COLONIE
CHEZ L'HABITANT**

**160
vendeurs
vous accueillent
en rez-de jardin
ou impasses
privées.
Quartier
La Colonie**

VOIR LES DÉTAILS AU DOS



POUR VENDRE
AU VIDE-GRENIER TAM TAM COLONIE
DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

**INSCRIPTION : 10 € PAR FAMILLE "VENDEUR"
RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU QUARTIER
(MÊME PÉRIMÈTRE QU'EN 2015)**

DATES, HORAIRES ET LIEUX D'INSCRIPTION :

- **Samedi 2 septembre de 10h à 13h :**
au marché de la Colonie
- **Samedi 9 septembre de 10h à 18h :**
au forum des associations
- **Samedi 16 septembre de 10h à 13h :**
au marché de la Colonie

VOUS INSCRIRE

Le plus tôt possible en apportant le bulletin/attestation déjà rempli, un justificatif de domicile (du quartier), votre pièce d'identité, 10€ en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'association Tam Tam Evénements.

POUR LES HABITANTS D'IMMEUBLES

partage d'espace possible en pavillon ou installation devant les immeubles avec autorisation préalable de votre syndic, mais pas dans la rue ni sur le trottoir.

REGLEMENT

Lire le règlement du vide-grenier sur www.videgreniertamtam.com
Toute inscription vaut acceptation et respect des conditions.



POUR VENDRE
AU VIDE-GRENIER TAM TAM COLONIE
DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

**INSCRIPTION : 10 € PAR FAMILLE "VENDEUR"
RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU QUARTIER
(MÊME PÉRIMÈTRE QU'EN 2015)**

DATES, HORAIRES ET LIEUX D'INSCRIPTION :

- **Samedi 2 septembre de 10h à 13h :**
au marché de la Colonie
- **Samedi 9 septembre de 10h à 18h :**
au forum des associations
- **Samedi 16 septembre de 10h à 13h :**
au marché de la Colonie

VOUS INSCRIRE

Le plus tôt possible en apportant le bulletin/attestation déjà rempli, un justificatif de domicile (du quartier), votre pièce d'identité, 10€ en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'association Tam Tam Evénements.

POUR LES HABITANTS D'IMMEUBLES

partage d'espace possible en pavillon ou installation devant les immeubles avec autorisation préalable de votre syndic, mais pas dans la rue ni sur le trottoir.

REGLEMENT

Lire le règlement du vide-grenier sur www.videgreniertamtam.com
Toute inscription vaut acceptation et respect des conditions.

